



Conseil d'administration – Année scolaire 2024-2025
Procès-verbal de la séance du 03.02.2025

NOM - PRENOM	QUALITE	Présents	Excusés	Absents
Equipe de direction				
MME ZUGMEYER Delphine	Provisure par intérim	X		
Mme SPIRI Corinne	Provisure ordonnatrice			
Mme WAGNER Magalie	Provisure-adjointe	X		
Mme FIMBEL Catherine	Adjointe gestionnaire	X		
Mme BIENAIME Raphaëla	CPE	X		
Mme LASEK Sandrine	DDFPT	X		
Représentants des collectivités				
Mme ULRICH-MALLET Odile	Conseillère Région Grand Est		X	
Mme LEHRY Christelle	Conseillère Régionale		X	
Mme HUTSCHKA Catherine	Représentante de la CAC			X
Mme REINBOLD Aurore	Représentante de la ville de Colmar		X	
Mme SCHWOB Frédérique	Représentante de la ville de Colmar		X	
Personnalités qualifiées				
M. LAMBERT Philippe	Président du comité départemental de cyclisme			X
Représentants des personnels enseignants et d'éducation				
M. WEBER Marc	Enseignant	X		
Mme KIENLEN Marie-France	Enseignante	X		
M. SIGRIST Arnaud	Enseignant	X		
Mme SPENLE Catherine	Enseignante			X
M. SCHUBNEL Julien	Enseignant	X		
Mme ROUSSELEAU Charlotte	Assistante d'Education		X	
M. QUIETI Frédéric	Enseignant	X		
Représentants des personnels ATOSS				
M. CALLULLIER Thierry	ATTEE	X		
Mme VLESIK Sylvie	ATOSS		X	
Mme METTLER Christine	ATTEE	X		
Représentants des parents d'élèves				
Mme MALFARA Laetitia	Liste indépendante			
Mme JENDOUBI Chadia	Liste indépendante	Suppléée par Mme Baldensperger		
Mme RUE Delphine	Liste indépendante	X		
Mme ULRICH Claire	Liste indépendante	X		
M. KILLE Matthieu	Liste indépendante		X	
Représentants des élèves				
Mme HAZOUME Jeanne (1 ^{ère} 01)	Elève	X		
Mme WACK Emeline (1 ^{ère} 06)	Elève	X		
M. FARHI Yacine (1 ^{ère} 06)	Elève	X		
Mme FAETIBOLT Anja (TG05)	Elève			X
M. MONACHELLO Massimo (DCG3)	Elève			X
Personne(s) invitée(s)				
Mme VUARCHET Béatrice	DDFPT		X	
M. PETITGENAY Vincent	Agent comptable		X	

Sur invitation individuelle électronique en date du 27 janvier 2025 le conseil d'administration s'est tenu en présentiel sous la présidence de Mme Delphine ZUGMEYER, proviseure par intérim. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h55.

Madame Zugmeyer souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre le Conseil d'Administration.

Sont à l'ordre du jour :

Adoption du procès-verbal de la séance du 19 Novembre 2024

Pour information, actes de la Commission Permanente du 12 Décembre 2024

I – Affaires pédagogiques

- 1- Préparation de rentrée (DHG, principe de répartition)
- 2- Pass-culture (annonce)
- 3- IMP (pour information)
- 4- Bilan intermédiaire RCD

II – Affaires administratives et financières

- 1 – Budget de voyage : Genève
- 2 – Affectation de 4 subventions
- 3 – Mode de comptabilisation des opérations et viabilisation électricité
- 4 – Bilan financier de voyage : stage de ski aux Arcs
- 5 - Paiement des voyages et sorties scolaires par prélèvements bancaires

III – Points divers

Secrétaire de séance

Le secrétariat sera effectué par les représentants des personnels, M. Sigrist se propose.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

Approbation du PV CA du 19.11.2024

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

Pour information les actes de la commission permanente du 12 décembre 2024 ont été transmis avec la convocation le 27 janvier 2025.

I. Affaires pédagogiques

1- Préparation de rentrée (DHG, principe de répartition)

Mme Zugmeyer (provisoire) expose le volume de dotation pour la rentrée 2025. Elle déplore une dotation en baisse de 28h et l'absence d'information sur le calcul de cette dernière. Pour compenser l'absence de 8 IMP dans la dotation, elle fait le choix d'un TRMD contraint. Elle annonce, entre autres, la fin des dédoublements dans les matières de tronc commun, des groupes de spécialité chargés et des cours en double niveaux. Elle fait le choix de mettre en « réserve » l'équivalent de 10 HSA pour une transformation ultérieure en IMP. Ces dernières devant servir à assurer les fonctions de DDFPT, responsable de laboratoire, référent culture et décrochage scolaire. Mme Zugmeyer décrit les incidences de ses choix en terme de variation des postes.

M Sigrist (enseignant) souligne également la baisse de la DHG en raison de la perte d'une grande partie du financement des IMP et de la mauvaise anticipation des effectifs de BTS CG. Au delà, il faut remarquer qu'il est anormal de demander au lycée de financer ces IMP manquantes avec la DHG, qui devrait servir à des moyens d'enseignement. M Sigrist demande un vote sur les ouvertures/fermetures de postes.

2- Motion présentée par les membres des personnels enseignants

La motion est lue par M Sigrist.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 15 Abstention : 3 Contre : 0

3- Pass-culture (annonce)

Nous avons été informés jeudi 30 janvier 2025 que :

« Le budget prévisionnel de l'exercice 2025 de la part collective du pass Culture inscrit au PLF 25 a été annoncé à hauteur de 72 millions d'euros. Pour rappel, 97 millions d'euros ont été dépensés à ce titre sur l'année civile 2024. Afin de permettre le maintien du dispositif à la rentrée scolaire 2025, (il a été décidé) de plafonner la dépense au niveau national pour la période de janvier à juin 2025, à hauteur de 50 millions d'euros. Les activités d'ores et déjà validées par les chefs d'établissement dans Adage, ou qui le seront avant que le plafond de 50 millions ne soit atteint, ne seront pas annulées et se réaliseront de manière normale avant la fin de la présente année scolaire. Le budget définitif pass Culture par établissement restera affiché dans ADAGE mais les crédits non engagés ne seront plus utilisables pour le reste de l'année scolaire en cours. Les réservations seront rouvertes pour des activités à partir de septembre dès que possible.

Toutes les autres fonctionnalités d'Adage, en dehors du Pass culture, resteront pleinement opérationnelles et doivent continuer d'être utilisées.

19H00/ Sortie de M Yacine Fahri

M Weber (enseignant) propose une motion, en donne lecture et demande sa mise au vote.

Motion « Pass-culture »

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 14 Abstention : 3 Contre : 0

4- IMP (pour information)

Mme Zugmeyer présente la répartition des IMP utilisées dans l'établissement pour l'année 2024/2025.

5- Bilan des RCD

Mme Wagner (provisoire-adjointe) présente le bilan des absences d'enseignants et du RCD sur la période du 1/11/2024 au 03/02/2025 ; le bilan n'est pas possible à faire sur la période de rentrée, les emplois du temps n'étant pas stabilisés. 852H de cours n'ont pas été assurés dont 45% pour des raisons individuelles et 145 heures ont été remplacées dans le cadre du pacte (18 pactes signés pour un équivalent de 261h).

M Sigrist fait remarquer que le volume des absences est faible, 2,5 jours de fonctionnement et que, les moyens du pacte RCD seraient plus utiles dans du véritable face à face pédagogique.

19h10 Sortie de M Schubnel

II - Affaires administratives et financières :

1- Budget de Voyage : Genève

Genève : voyage courant novembre 2025

Principe du voyage facultatif -

participation des familles : 211 € - budget total : 10 550 € - autorisation de signer les contrats et les conventions -

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

2- Affectation de 4 subventions

Les membres du conseil d'administration valident l'affectation de quatre subventions :

- 18 759 € de la Région Grand Est au titre de la Dotation d'investissement pour la transition écologique (DITE)
- 1 250 € du rectorat pour "théâtre et expression dramatique"
- 1 350 € de la direction régionale des affaires culturelles pour l'option facultative théâtre dans le cadre du dispositif enseignements artistiques
- 2 052.70 € de la région Grand Est pour l'aide à la qualité de la restauration (période d'aout à octobre 2024)

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

3- Mode de comptabilisation des opérations et viabilisation électricité

Comptabilisation des opérations d'ordre : Considérant que le la Région Grand Est a passé un marché de fourniture d'électricité et qu'elle règle directement le prestataire ; considérant que la Région demande une comptabilisation pour ordre de ces factures afin d'afficher le coût complet de viabilisation pour chaque établissement ; considérant la réduction de la période complémentaire dans Opale et la transmission avec quasi un trimestre de retard des dernières factures d'électricité de l'année civile ; le conseil d'administration décide d'adopter un nouveau mode de comptabilisation.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

4- Bilan financier de voyage : stage de ski aux Arcs

ARCS : bilan financier du stage de ski aux ARCS du 16 au 20 décembre 2024

Le budget en recettes est de 18 101.80 € et en dépenses de 18 101.80 €.

Les membres du C.A. valident le budget tel que présenté.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

5- Paiement des voyages et sorties scolaires par prélèvements bancaires

19h20 : sortie de madame Kienlen

Les membres du conseil d'administration valident le paiement des voyages et sorties scolaires par les familles uniquement par prélèvements bancaires. Cette règle sera appliquée à compter des voyages programmés en septembre 2025 sauf pour les voyages dont un acompte a déjà été encaissé à cette date. Elle découle du passage au logiciel de gestion budgétaire OP@LE depuis le 1er janvier 2024.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 14 Abstention : 1 Contre : 0

6- Mise en conformité du lycée vis-à-vis des distributeurs de boisson et gâteaux

En France, la réglementation interdit, depuis le 1^{er} septembre 2005, la présence de distributeurs automatiques de boissons et de produits alimentaires payants dans les établissements scolaires, y compris les lycées. Cette mesure vise à limiter le grignotage et à lutter contre l'obésité chez les jeunes.

Article 30 de la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique..

"À compter du 1er septembre 2005, la vente de boissons et de produits alimentaires payants à partir de distributeurs automatiques est interdite dans les établissements scolaires."

Cette disposition a été mise en place pour promouvoir une alimentation plus saine et lutter contre l'obésité et les mauvaises habitudes alimentaires des jeunes.

Le contrat qui nous liait à Dayllimar a donc été dénoncé au 27 avril 2025. Les distributeurs seront enlevés. Les éco-délégués et les élèves de la MDL réfléchiront ensemble à des propositions alternatives. (gourdes thermos, points d'eau...)

Mme Hazoumé (élève) demande par quel moyen il serait possible d'avoir de nouveaux distributeurs ?

Mme Zugmeyer répond que c'est l'application de la loi.

Les représentants des parents demandent si l'installation de fontaines à eau est prévue ?

Mme Fimbel (secrétaire générale) fait remarquer qu'il y en a déjà à la demi-pension.

Les représentants des élèves soulignent l'importance de ces distributeurs pour eux et pour l'ambiance scolaire.

Mme Zugmeyer répond qu'il faudra trouver des solutions alternatives.

M Quiéti (enseignant) demande si des travaux concernant les volets et stores sont enfin prévus ?

Mme Zugmeyer répond que plusieurs propositions des personnels ont déjà été faites (film isolant sur les vitres à financer sur les crédits DITE), que l'établissement attend des réponses de la Région.

Mme Fimbel indique qu'une entreprise vient de faire de nouvelles mesures pour l'établissement d'un nouveau devis, à la demande de la Région, mais qu'à cette date, il n'y a aucun horizon pour les travaux, pas de planning.

Pour information, Mme Fimbel indique que l'auditorium sera en travaux à partir du 25 juin 2025 pour une réfection complète.

Date des prochains CA :

Compte financier : jeudi 24 avril 2025

Bilan de fin d'année : mardi 24 juin 2025

L'ordre du jour étant épuisé, à 19h40 la proviseure met fin à la séance et invite les représentants du CA au verre de l'amitié.

La présidente du CA,

Le secrétaire de séance,



Delphine ZUGMEYER

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.

Arnaud Sigrist